



Name of Publication Nom de la publication

LA PRESSE

Date

AI

AI16 2 5 1975

# Constitution Bourassa veut des garanties strictes

par **Pierro-Paul GAGNE** *AI*  
*envoyé spécial de LA PRESSE*

MONT-GABRIEL — Le Premier ministre Bourassa s'est dit prêt à rouvrir le dossier constitutionnel, hier, mais il a posé comme condition "sine qua non" la nécessité pour le Québec d'obtenir préalablement des garanties très strictes concernant la détermination de son avenir culturel.

Clôturent le colloque de son parti au Mont-Gabriel, le chef libéral a précisé que ces garanties devront assurer au gouvernement québécois "le dernier mot" en matière linguistique, ainsi que dans les secteurs des communications et de l'immigration.

Ce n'est pas la première fois que M. Bourassa indique son accord de principe à une réouverture du dossier constitutionnel fermé depuis le "non" historique du Québec, en 1971, à la Conférence de Victoria.

Toutefois, l'originalité du discours d'hier, de l'avis même de M. Bourassa, réside dans le fait qu'il s'agit de la première fois que le Québec

précise de façon aussi formelle les conditions de base sans lesquelles il ne saurait être question d'ouvrir la discussion.

Comme la plupart des observateurs l'avaient par ailleurs prédit, le colloque du Parti libéral, auquel participaient quelque 350 militants, s'est terminé sans que ne se produisent de discussions majeures concernant les problèmes politiques actuels du Québec. Au contraire, la grande majorité des exposés ont porté sur des sujets d'ordre général sans grande connotation avec la situation québécoise présente.

Cependant quelques exposés, portant notamment sur la famille et les problèmes du monde du travail, ont suscité plus d'intérêt et provoqué des discussions plus animées.

C'était d'ailleurs le voeu du prési-

dent du parti, M. Claude Desrosiers, qui, dès vendredi soir, avait demandé que le colloque ne soit pas teinté de partisanerie et qu'il s'agisse, en quelque sorte, d'un événement apolitique.

## Conditions objectives

Ce voeu aura été exaucé jusqu'au moment du discours du Premier ministre Bourassa qui a profité de la clôture des assises pour lancer quelques flèches au Parti québécois et pour définir les "conditions objectives" obligeant le gouvernement québécois à exiger un contrôle complet sur son avenir culturel comme préalable à toute discussion constitutionnelle.

A son avis, ces conditions sont: la baisse constante de la natalité (et, par conséquent, la diminution progressive de l'importance numérique des Québécois au sein de la Confédération), la difficulté croissante d'intégrer les immigrants, ainsi que la rapidité effarante avec laquelle se développent les moyens de communication.

"L'état actuel des choses n'est pas alarmant, a-t-il déclaré hier, mais rien ne nous dit quelle sera la situation dans quinze ans. Or, si l'on rapatrie la constitution, on parle en termes de générations futures et les Québécois ne peuvent pas prendre le risque de voir déterminer leur avenir culturel par un gouvernement élu par une autre majorité que la nôtre."

"En tant que chef du gouvernement, a-t-il ajouté sous les applaudissements des militants libéraux, je suis convaincu que la population québécoise n'acceptera le rapatriement de la constitution que si des garanties très claires lui sont fournies concernant son avenir culturel."

PRESS CLIPPINGS COUPURES DE JOURNAUX

Name of Publication

Nom de la publication

Date

Même si le Premier ministre Bourassa se dit prêt à rouvrir le dossier constitutionnel, il ne saurait cependant être question, dans son esprit, de parler de rapatriement et de formules d'amendement avant que des garanties formelles n'aient été fournies au Québec.

Interrogé par les journalistes, M. Bourassa a admis qu'il différerait de vue sur ce sujet avec M. Trudeau qui, de son côté, préférerait une formule où la constitution serait d'abord rapatriée avant d'être ensuite amendée.

Pour le Premier ministre québécois, ces détails ne devraient cependant pas empêcher d'en venir à un accord, car, a-t-il soutenu, "l'aspect culturel constitue ce qui nous distingue du reste du Canada et je ne vois pas pourquoi les autres Canadiens n'accepteraient que nous ayons le dernier mot à dire en ce domaine".

A cet égard, il devait préciser : "Il me semble tout à fait légitime et normal que le Québec se voit reconnaître le pouvoir et les moyens

de décider finalement des questions majeures qui concernent la protection et le développement de sa langue et de sa culture."

En cas de refus du gouvernement fédéral ou des autres provinces d'accéder aux désirs du Québec, le Premier ministre Bourassa est cependant demeuré évasif, hier, se contentant de vanter ce qu'il a appelé "la flexibilité du régime fédéral canadien, flexibilité qui permet, par exemple, la souveraineté des provinces dans un secteur comme l'éducation".

Le chef libéral a d'ailleurs fait état de cette même flexibilité quand il a été interrogé à savoir quel type de formule il faudra trouver pour en arriver à un compromis avec Ottawa sur la question de l'immigration. A son avis, une telle formule ne sera pas facile à trouver, mais il faudra bien y parvenir, car, encore à ce chapitre, "il en va de l'avenir de la culture francophone au Québec".

Outre le discours de clôture de M. Bourassa, l'en s e m b l e du colloque

n'aura pas soulevé grande émotion, la plupart du temps étant réservé à des exposés et à des discussions d'ordre général et le plus souvent théoriques.

Il faut dire que la plupart des orateurs invités s'inscrivaient assez bien dans l'"orthodoxie" du Parti libéral et qu'aucun d'entre eux n'a mis en doute, de quelque façon que ce soit, les politiques du gouvernement Bourassa au cours des dernières années.

Ainsi en a-t-il été, par exemple, de M. Maurice Guernier, membre fondateur du Club de Rome, qui est un fédéraliste européen reconnu; de M. Larkin Kerwin, recteur de l'université Laval, qui s'est élevé contre les changements radicaux trop rapides; et du futurologue Herman Kahn, qui a comparé l'envergure du projet de la baie James à celle de la célèbre muraille de Chine.

Parallèlement, d'autres invités, comme le Dr Hans Selye, ont livré des communications fort intéressantes, mais qui n'avaient d'aucune façon rapport avec les problèmes politiques québécois.

C'est pourquoi la plupart des exposés des panelistes n'ont guère soulevé de commentaires, les militants présents se contentant d'écouter religieusement les propos qui leur étaient servis.

Malgré tout, estime-t-on à la direction du Parti libéral, ce genre de colloque demeure fort important pour une formation politique quelle qu'elle soit.

A cet égard, au cours d'une brève entrevue avec un groupe de journalistes, samedi, le ministre de l'Industrie et du Commerce, M. Guy Saint-Pierre, devait rappeler que le thème de la justice sociale a longtemps alimenté les discussions au sein du Parti libéral au cours des années 50. Or, a-t-il ajouté, ce sont ces mêmes discussions qui sont revenues à la surface, après l'élection du gouvernement Lesage, en 1960, et qui ont abouti en lois.

Malgré tout, il se sera agi, somme toute, d'un colloque ressemblant plus à une session d'études post-universitaires qu'à la rencontre des militants d'un parti aux prises avec les nombreux problèmes qu'ont connus les libéraux au cours des derniers mois.

En définitive, seuls deux faits de nature politique valent peut-être la peine d'être notés en conclusion: l'inhabituelle absence des anglophones du parti dont on a cherché la participation tout au cours de la fin de semaine, ainsi que l'insistance du minis-

tre Guy Saint-Pierre à se mettre en évidence dans chacun des ateliers tenus samedi et dimanche.

Dans un cas comme dans l'autre, les dirigeants du parti ont vigoureusement nié qu'il faille y voir un signe quelconque...